



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 956 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

Le secteur Faune Québec du ministère des Ressources naturelles et de la Faune envisage d'importantes restrictions réglementaires sur l'utilisation des poissons appâts pour la pêche sportive afin de contrôler la dispersion de maladies et d'espèces exotiques envahissantes aquatiques dans les plans et cours d'eau du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la voie fluviale est un système ouvert où une multitude d'autres vecteurs tels que les poissons se déplaçant naturellement, les oiseaux, la navigation de plaisance, le transport maritime et les braconniers peuvent aussi participer à propager des espèces envahissantes et des maladies, et que nous partageons des réseaux hydrographiques avec l'Ontario et des États qui n'appliquent pas de mesure de contrôle des poissons appâts;

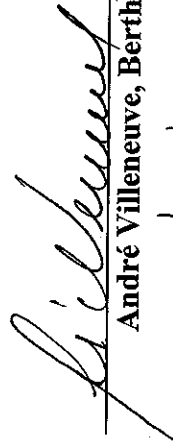
CONSIDÉRANT QUE les retombées économiques qui découlent de l'usage des poissons appâts sont extrêmement importantes, que ce soit par leur commerce ou encore par l'imposante quantité de jours-pêche que génèrent la «dizaine de millions» de poissons appâts utilisés au long de l'année dans plusieurs régions;

CONSIDÉRANT QUE l'usage des poissons appâts est essentiel pour maintenir l'intérêt actuel pour plusieurs créneaux de pêche, pour favoriser la relève des pêcheurs sportifs, et qu'il serait inapproprié d'induire des changements trop importants dans les habitudes des pêcheurs à l'heure où le profil démographique actuel démontre que le Québec se trouve à une époque charnière dans la pratique des activités de prélèvement fauniques;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale du Québec de maintenir la réglementation actuelle encadrant l'utilisation des poissons appâts pour la pêche sportive au Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


André Villeneuve, Berthier
29/02/12
Date